



2023/27

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-six septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Arnel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 17

Procurations : 2

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2023

Etaient présents : Arnel GOURVIL, Pascale ALBERT, Maurice JOLY, Jean-Yves TREBAOL, Sylvie BOTTA-LE ROY, Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Yann LE GALL, Raymond LE GOUËFF, Gérald TASSET, Christine BUGNY-BRALLY, Aurélie STEPHAN, Elise CADOUR, Myriam BOUGARAN, Chantal VAUTRIN ;

Absents excusés et représentés : Thomas PLUVINAGE (pouvoir à Jean-Yves L'HOSTIS), Catherine PREMEL-CABIC (pouvoir à Pascale ALBERT) ;

Absentes excusées : Anne-Lise GOURIOU, Eléonore KERMARREC.

A été élue secrétaire de séance : Pascale ALBERT.

OBJET : DENOMINATION DE LA VOIE du Lieu-dit KEROUVRIOU

Rapporteur : Monsieur JOLY Maurice

La voie desservant le lieu-dit Kerouvriou nécessite d'être dénommée afin d'être identifiée par les services de secours et de permettre aux riverains de disposer d'une adresse précise.

Il est proposé au conseil municipal la dénomination suivante :
Chemin de Kerouvriou : à partir de la route de Kéramézec jusqu'à la parcelle AD 17.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de dénommer cette voie : Chemin de Kerouvriou

Avis de la commission travaux, urbanisme, environnement : favorable à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Pascal ALBERT

Fait en mairie, le 29 septembre 2023
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Arnel GOURVIL

